

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 27

Artikel: Quelle est la plus petite commune de la Suisse ?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Quelle est la plus petite commune de la Suisse ?

Les journaux nous ont annoncé dernièrement que tous les syndicats des chefs-lieu de canton et des villes comptant plus de 10,000 habitants seront convoqués à une conférence qui aura lieu à Berne au mois d'octobre prochain. Au nombre des questions qui y seront traitées figurent celle des tramways et celle de la police des étrangers. — On aurait pu, ce nous semble, y ajouter la question des eaux et des forces motrices, pour alléger un peu la besogne des autorités communales de Lausanne.

Tous les syndicats à la tête d'une population inférieure à 10,000 âmes ne pourront donc pas prendre part à cette réunion. La mesure nous paraît par trop restrictive; car s'il est une localité que ces questions intéressent tout particulièrement, c'est bien le cercle de Montreux. Eh bien, les syndicats des trois communes qui le composent (les Planches, le Châtelard et Veytaux) n'auront pas l'honneur d'être convoqués à la conférence de Berne, la population du cercle tout entier ne comptant que 9,500 habitants. Il en sera de même pour Vevey, Yverdon, Morges et d'autres villes. Lausanne seule y représentera le canton de Vaud.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici une comparaison qui ne se justifierait pas, mais cette conférence nous a remis en mémoire le grand banquet des maires de France, à Paris, lors de l'Exposition de 1889. A cette occasion, on se préoccupa de savoir quelle était la plus petite commune représentée, afin de convier son maire à prendre la tête du défilé et à s'asseoir à la table d'honneur, à côté du président du Conseil municipal de Paris. C'était le meilleur moyen de donner une idée de la fraternité générale qui réunissait d'anneau en anneau la plus humble bourgade à la capitale française. Or, l'enquête démontra que c'est au maire de Morneau que l'invitation devait être adressée.

Morneau était à ce moment-là une commune d'une vingtaine d'habitants. En 1875, elle n'en avait pas plus de dix-huit. S'il faut s'en rapporter à l'Almanach Bottin, le chiffre de sa population est maintenant de 22 habitants.

A ce propos, nous serions curieux de savoir quelle serait, dans un banquet semblable, en Suisse, la commune dont le premier magistrat aurait le même honneur que le maire de Morneau. En d'autres termes, quelle est la plus petite commune de la Suisse ?...

La garde des Alpes.

La librairie Hachette vient de publier un ouvrage éminemment populaire, sous le titre : *Lectures pour tous*. C'est un supplément à l'Almanach Hachette, pour 1897, qui se présente aux lecteurs sous une forme très attrayante, avec, dans le texte, de nombreuses et jolies gravures. Il contient vingt-quatre articles tous inédits, intéressants et variés et qui constituent une excellente lecture de famille. Nous extrayons les lignes qui suivent d'un de ces articles, intitulé : *La garde des Alpes*. Il s'agit ici des troupes alpines de France et d'Italie :

» En maints endroits de la frontière, les postes alpins français sont extrêmement rapprochés des positions occupées toute l'année par les alpins italiens; les sentiers de crête suivent parfois la ligne de démarcation entre la France et l'Italie, de telle sorte que des détachements des deux armées passent à faible distance l'un de l'autre, clairons sonnans, fanion déployé.

» Il résulte souvent de ce voisinage un échange de relations amicales, bien naturelles d'ailleurs entre braves gens qui n'ont aucun motif de s'en vouloir, et que rapproche au contraire la similitude de travaux, de fatigues et de dangers.

» Souvent, au milieu d'une de ces superbes prairies qui, aux environs des cols, jettent une note gaie dans la sombre couleur des roches amoncelées, le touriste rencontre une compagnie alpine faisant sa grande halte.

» Une sentinelle garde les faisceaux et la ligne des sacs. En arrière, des groupes pittoresques se forment; une escouade se rend à la source voisine remplir les bidons; les cuisiniers préparent le café; la fumée bleuâtre s'élève en spirales assombrissant un instant l'atmosphère pure de la montagne; un loustic imite le sifflement de la marmotte, pendant qu'au piquet les mulets débâtés poussent des braiments de satisfaction.

» La nappe des officiers est installée à deux pas de la frontière; et, si le hasard amenait dans ces parages un détachement d'alpini ou de bersaglieri italiens, les troupes des deux pays pourraient déjeuner ensemble sans quitter leur territoire national. Au col du Petit-Saint-Bernard, lorsqu'un des officiers français en tenue s'approche de la ligne de démarcation qu'il lui est d'ailleurs formellement interdit de franchir, il voit parfois surgir de derrière une roche les carabiniers gardiens de la vallée d'Aoste qui, moyennant une légère rétribution, lui versent par-dessus la frontière un verre d'asti spumante, le champagne du Piémont.

» A ces hauteurs, on le voit, les rapports ne sont pas aussi tendus qu'on pourrait le croire.

Comment se font les couronnes d'immortelles.

Bandol-les-Bains, mignonne cité du midi de la France, sur la Méditerranée, est devenu célèbre par ses immortelles jaunes, que son territoire produit en abondance. Le *Petit Martellais* publie sur cette localité une intéressante correspondance à laquelle nous empruntons ces quelques détails :

« La ville entière, de Bandol, n'est qu'un riant atelier où à peu près toutes les femmes du pays travaillent la fleur des morts. Sur le devant des portes, sur les trottoirs, au bord des balcons et des terrasses, sur le quai, entre les filets, le long des parapets, entre les éventails des palmiers, dans les vitrines des boutiques, aux corniches des croisées, partout on ne voit que des paquets d'immortelles qui séchent au soleil.

» Les ateliers sont pleins de fraîcheur et de gaieté; les ouvrières les ont tapissés de gravu-

res où tout se coudoie dans une familiarité amusante : le patriotisme, les contes de Perrault, les portraits de famille, les dernières modes, les chansons nouvelles, les affiches industrielles et les épisodes tragiques ou comiques de la vie moderne donnés par les journaux illustrés. Ces intérieurs d'ateliers sentent le bonheur calme et sincère. Les ouvrières, jeunes pour la plupart, — il y en a de treize ans à peine — forment des groupes agréables et semblent, tant elles sont souriantes, exécuter plutôt un jeu qu'un labeur.

» Pour faire si vite et si bien tant de couronnes, il faut l'agilité délicate, la souplesse patiente des doigts féminins. C'est miracle de voir avec quelle rapidité la fleur est détachée de sa tige, mise à la bouche de l'ouvrière pour être humectée et assouplie, placée ensuite sur le paillon et assujettie par le fil. A peine la voit-on passer, c'est un travail de prestidigitant charmant. Quand la couronne est de deuxième grandeur, l'ouvrière se la passe au cou; les plus grosses sont suspendues à une corde, l'ouvrière alors travaille debout. L'ouvrage se mesure et se paie au diamètre. Les couronnes commencent à dix-sept centimètres et ne vont généralement pas au delà de deux mètres (toujours de diamètre, bien entendu).

» Ces dernières sont phénoménales et ne s'exécutent que sur commande. On en fit de cette dimension pour la mort de Gambetta, Mac-Mahon, Paul Bert, Carnot. Le client, dans ces circonstances, est ordinairement pressé; alors cinq ou six ouvrières se mettent à la besogne et, dans pas une nuit, font éclore sous leurs doigts légers un véritable monument d'immortelles.

» Les Bandolaises gagnent en moyenne, dans la confection des couronnes, 1 fr. 50 par jour. Au temps de la presse, comme elles disent, c'est-à-dire en août, septembre et octobre, mois qui précèdent la Toussaint, par le travail de nuit, elles arrivent presque à doubler leur salaire. La commande, à cette époque, arrive de toutes parts, les expéditions se succèdent sans trêve. On fait jusqu'à des wagons de cinq mille kilos, soit de couronnes, soit de paquets d'immortelles, qui prennent notamment les directions de l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Angleterre. En France, Paris offre le plus grand débouché. On y envoie peu de couronnes cependant, car Paris a ses ateliers de confection et ne demande d'ordinaire que la fleur.

La cérémonie du mariage.

Il y a trois ou quatre ans, le *Petit Journal* a publié sous ce titre diverses particularités relatives à la cérémonie du mariage. Nous en extrayons les lignes suivantes, qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs :

Des cérémonies qui accompagnaient jadis la célébration du mariage, certains usages ont persisté, mais bien peu; les vieilles traditions se perdent; dans quelques années presque rien ne survivra du passé. Les joyeux ménestriers qui, dans presque toutes les campagnes, marchaient devant le cortège